

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES 2022-05-10

La Municipalité de Sainte-Barbe sollicite des soumissions pour le remplacement des appareils respiratoires du service d'incendie.

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus au système électronique d'appel d'offres (SE@O) en consultant le site Internet www.seao.ca ou au numéro de téléphone suivant 514 856-6600 ou sans frais au 1 866 669-SEAO (1 866 669-7326), à compter du 10 mai 2022, moyennant le paiement des frais établis par le SE@O selon la grille des tarifs.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules fournies par la Municipalité en quatre (4) exemplaires (un (1) original et trois (3) copies) et être accompagnées des documents requis.

Les soumissions devront être complétées sur les formules de soumission préparées à cette fin et annexées au présent cahier des charges, puis cachetées dans une enveloppe portant la mention suivante :

« Soumission no 2022-05-10 - REMPLACEMENT DES APPAREILS RESPIRATOIRES »

L'enveloppe doit aussi porter le nom du soumissionnaire. Les soumissions seront reçues à l'hôtel de Ville de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

À l'attention de Mme Chantal Girouard, directrice générale et greffière-trésorière 470, Chemin de l'Église Sainte-Barbe (Québec) JOS 1P0

Les enveloppes : « Soumission no 2022-05-10 — REMPLACEMENT DES APPAREILS RESPIRATOIRES » seront ouvertes à l'Hôtel de Ville aussitôt que possible après 10 h, le 27 mai 2022.

Pour tout renseignement, quel qu'il soit, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement à madame Chantal Girouard, responsable de l'information aux soumissionnaires au 450 371-2504, poste 101 ou au courriel c.girouard@ste-barbe.com. Le fait pour un soumissionnaire de tenter d'obtenir de l'information de toute autre personne à la Municipalité de Sainte-Barbe, membre du Conseil ou employé municipal, consultant ou mandataire de la Municipalité, constitue une contravention passible du rejet de sa soumission et autres sanctions.

Le présent contrat est assujetti à l'ACCQO (Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario), à l'AQNB (Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick, à l'ALEC (Accord de libre-échange canadien). Le nom des Soumissionnaires et leur prix respectif seront divulgués publiquement au même endroit par le responsable de l'appel d'offres de la Municipalité, en présence de deux (2) témoins, à partir de 10 h01, le 27 mai 2022.

Le présent Appel d'offres ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des Soumissionnaires et la Municipalité ne s'engage aucunement à accepter ni la Soumission offrant le prix le plus bas ni aucune des Soumissions reçues. Elle n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les Soumissionnaires qui renoncent, en déposant une Soumission, à toute réclamation.

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 10^e jour de mai deux mille vingt-deux.

Chantal Girouard, Directrice générale et greffière-trésorière